



VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE
Service Direction Générale

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

DEPARTEMENT
SEINE - ET - MARNE

CANTON
OZOIR-LA-FERRIERE

COMMUNE
TOURNAN - EN - BRIE

Arrêté de fermeture exceptionnelle des services de la Direction générale, de l'urbanisme, accueil / Etat-civil et du service enfance durant la période estivale 2024.

Le maire de Tournan en Brie,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les besoins des administrés sont beaucoup moins importants en période estivale,

Considérant l'allégement des effectifs du personnel en période de vacances d'été,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les services de la direction générale, de l'urbanisme, accueil/état-civil et du service enfance seront fermés les :

- **Samedi 10 août 2024**
- **Samedi 17 août 2024**

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la ville de Tournan-en-Brie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à la sous-Préfecture de Torcy.

Fait à Tournan-en-Brie, le 5 juillet 2024




Laurent GAUTIER
Conseiller Départemental
Maire de Tournan-en-Brie